

## Nos Institutions, — Notre Langue, — Nos Lois.

### Le Courrier de Saint-Hyacinthe

St-HYACINTHE, 16 AOUT 1913

### REMERCIEMENTS

Ne pouvant pas aller visiter tous ceux qui m'ont fait l'honneur et le plaisir d'assister à mes noces d'or qui ont eu lieu le 29 juillet dernier à St-Valérien, je vais prendre la voix des journaux pour remercier tous ceux des confrères et des parents qui sont venus en grand nombre y assister. Je dois aussi remercier ceux qui, ne pouvant y venir, m'ont écrit leurs souhaits et m'ont promis le secours de leurs prières. Ce me sera un précieux secours pour m'aider à bien remplir mes devoirs tant qu'il plaira à Dieu de me prolonger la vie. Je remercie aussi les confrères qui m'ont fait quelques présents ainsi que les communautés religieuses. A tous je promets un moment tous les jours à la messe. J'espère que le bon Dieu voudra bien nous bénir tous pendant la vie jusqu'au jour où nous serons réunis à lui dans le paradis.

F. P. Coré, ptre.

### Au régime de l'eau.

XXXV  
L'ALCOOL

par le Dr Georges Clémenceau, ancien président du Conseil.

(Suite)

Les remèdes n'ont point manqué. Leur multiplicité atteste à la fois et à la complexité du problème et l'insuffisance de chaque mesure en particulier. En certains pays, comme la Suède et la Norvège, de surprenants résultats ont été obtenus qui pourraient être acquis si la vigilance publique ne vient pas à fléchir. Chez nous, le mal ne cesse de s'aggraver. La France est le pays le plus menacé. D'où le cri d'alarme de M. Louis Jacquet qui se trouve être, par une piquante rencontre, un distillateur. Cette qualité même lui donne une autorisation toute particulière pour aborder de front la difficulté radicale du problème en opposant la double formule : "L'alcool, richesse nationale ; l'alcoolisme, péril national."

Le premier moyen qui se présente à l'esprit, et le plus ancien de tous assurément, c'est la prédication. La raison est en fautive : la pensée qui se présente d'abord est de faire appel au raisonnement. Là-dessus, prédicateurs, excellentement inspirés, de partir en campagne et d'aller porter la bonne parole en tous lieux. Les sociétés de tempérance se forment, organisent des conférences, offrent au public l'amical réconfort de boissons innocentes, gagnent des adhérents et obtiennent, à force d'obstination, de beaux résultats.

C'est l'affaire surtout des pays du Nord où l'individualité moyenne est plus fortement constituée, où le développement de volonté, chez les deux sexes, se fait toute occasion de se manifester. Une Armée de salut en France ou en Italie aurait succombé sous les moqueries, supposé que le fondateur n'eût pas trouvé place aux Petites-Maisons. En Angleterre on a vu des vieilles dames infiniment respectables entrer dans un cabaret et y saccager le comptoir à coups de parapluie avec des adjurations pathétiques en l'honneur de la sobriété. La police intervient et le délinquant paye d'un cœur joyeux le dommage, en déclarant que la condamnation sera l'honneur de ses vieux jours. Mon zèle anti-alcoolique ne va pas jusqu'à recommander l'emploi de tels moyens. J'en fais simplement état pour montrer jusqu'à la belle vertu de "self-reliance" peut entraîner les âmes de droiture simpliste dans leur amour du bien public.

Chez les Latins, il en va très différemment. On parle, on se répand en formules, et l'indiscipline générale et la faiblesse des caractères aboutissent à l'ajournement de l'action. Ce n'est pas que de nombreuses tentatives n'aient été faites et n'aient même quelquefois partiellement réussi. Mais pour obtenir de nos Français, dans le champ de l'initiative individuelle, un effort semblable à celui que nous offrent certaines populations du Nord, il ne

faudra rien de moins qu'un changement de mœurs toujours lent à venir. Je n'en ai que plus de joie à enregistrer les remarquables succès de la Ligue nationale anti-alcoolique (1), secondée par nombre d'autres sociétés dignes d'encouragement.

Tout le monde sait d'ailleurs que dans les pays même où l'initiative des individus a remporté ses plus belles victoires, le secours des Pouvoirs publics, mis en mouvement par la volonté concertée des citoyens, y a très puissamment contribué. Comme il n'y a là, en fin de compte, qu'un double effet de l'action individuelle, c'est à la même vertu civique que revient finalement l'honneur du succès.

Dans notre pays où les institutions se fondent sur la "souveraineté populaire", les mêmes causes de psychologie individuelle qui arrêtent l'essor des volontés particulières feront obstacle à l'intervention de l'Etat avec d'autant plus d'efficacité que l'intérêt économique de quelques uns pourra se trouver en opposition flagrante avec l'intérêt matériel et moral de l'ensemble des citoyens : L'alcool, richesse publique ; l'alcoolisme, péril national !

Donc, sans négliger la puissance de la prédication, en la recommandant même partout où elle est possible, nous sommes conduits à reconnaître que ce moyen de combattre l'alcoolisme n'aura chez nous, de longtemps, qu'une valeur secondaire. Je parle, bien entendu, de la prédication privée, car la prédication officielle des différentes Eglises, si souvent employée contre l'alcoolisme est demeurée jusqu'ici impuissante à refréner efficacement le mal. Hélas ! l'effet de la parole, puissamment sur l'heure, se trouve singulièrement affaibli, quand plus tard la tentation se présente — d'autant plus redoutable que l'élan de volonté personnelle aura déjà chancelé. Pour les brochures et les livres, appréciable secours avant la défaillance, quoique n'y peut plus trouver qu'une occasion de remords les écartera promptement.

Comment faire cette "éducation de la volonté" déjà si laborieuse chez le sujet sain et de son âge ? Et combien plus difficile à réaliser pour l'organisme morbide quand les ressorts de rééducation sont brisés ou faussés, et qu'on demande précisément le maximum d'efforts au malade même qui n'a pu le fournir lorsqu'il jouissait de tous ses moyens. Inquietant problème qui vaudrait une étude spéciale. Tout ce que j'en oserai dire ici, c'est qu'il suppose, à côté de la volonté faible, le soutien permanent d'une volonté forte mue par l'affection, le dévouement, le sentiment du devoir, toute impulsion d'altruisme élevé sans le secours de laquelle l'alcoolique — recueilli en un somptueux asile — ne sera jamais qu'un blessé abandonné sur le champ de bataille.

Je n'ai rien dit de l'école, dont l'effet devrait être capital puisque elle est supposée déterminante dans l'éducation. Loin de moi la pensée de méconnaître la haute valeur de son enseignement. La difficulté est que le sujet, si malléable en apparence, est nécessairement plus enclin aux concessions verbales qu'aux efforts de volonté profonde en vue de tentations si lointaines encore. Il ne saurait être indifférent toute fois d'exposer aux jeunes esprits, facilement impressionnables, les terribles effets du poison sur l'organisme humain et l'affreuse répercussion sur la famille et le corps social tout entier. Les leçons de choses, par malheur, ne feront pas défaut. Et si le maître peut aider l'enfant à dégager la conclusion de faits offerts partout à son regard, où sa pensée peut-être ne s'arrêterait pas faute d'une compréhension suffisante, l'occasion n'en doit pas être perdue. Mais que de dispositions diverses en ces jeunes âmes en formation, et quels commentaires de paroles ou de faits dans l'intimité du foyer ! Œuvre à longue échéance dont les difficultés, loin de nous rebuter, doivent nous fixer immuablement dans nos résolutions de persévérance.

N'oublions pas toutefois, qu'à l'école aussi bien que dans la vie, la valeur des sanctions est souvent moindre que nous ne nous efforçons de le croire. La morale fondée sur d'autres récompenses que le contentement de soi n'a pas donné les résultats supérieurs qui nous furent promis. Les sanctions de la foi dans les pays chrétiens se montrent manifestement impuissantes. (2) Et

(1) Ligue nationale contre l'alcoolisme : Président, Dr Debavo ; secrétaire-général, M. Klémancin, 147, boulevard Saint-Germain.  
(2) M. Clémenceau ne parle que de ce qu'il a vu. L'œuvre magnifique des sociétés de tempérance catholiques qui feraient voir au Canada ce qu'évidemment il n'a pas pu ou voulu voir. (N. de la Réd.)

pour ce qui est des sanctions civiles, dont la plus notoire aboutit à conduire un ivrogne au poste de police, personne n'a jamais pu croire à leur utilité pratique, même avec l'appui des placards que l'hypocrisie du législateur affiche aux murs du cabaret pour interdire l'ivresse publique qu'il favorise d'autre part scandaleusement par ses lois.

Cependant, par le moyen de la sanction divine (que Grecs et Romains — qui pourtant firent d'assez grandes choses — n'ont pas connue) Mahomet remporta sur l'alcool la plus grande victoire que l'histoire ait enregistrée. Il fallut chez ses suivants une force de croyance qui ne se peut pas décrire, tandis que notre verbalisme de foi ne peut pas produire que des manifestations théâtrales sans répercussion sur la vie profonde des cœurs.

La civilisation moderne nous fait des conditions très différentes de celles qu'a connues le Prophète, et notre principale revanche sur le Coran, jusqu'à ce jour, a été d'apporter l'alcool aux Africains de l'Islam depuis que nous avons cessé de trafiquer d'eux comme bétail.

Si nous n'avons pu réussir à réprimer l'alcoolisme chez nous par l'autorité de l'opinion publique ou de l'Etat tout-puissant, est-ce à dire pourtant que nous soyons incapables de guérir l'alcoolisme et même de le prévenir ? Je ne renonce point du tout à l'espoir d'une victorieuse coordination des efforts individuels en vue d'enrayer le mal. Ce qu'ont fait la Suède et la Norvège par un admirable développement d'énergie, si la France se trouvait hors d'état de l'accomplir, c'est qu'elle serait définitivement à bout de forces et que son rôle serait fini. Non. La France, pour qui l'alcoolisme est devenu un péril national, doit trouver et trouvera, quand elle sera arrivée à la claire perception du suprême danger, la force de réagir. Employons-nous à l'éclairer, à lui permettre de remonter jusqu'aux origines du processus morbide, à lui faire apparaître les voies de salut. Montrons lui qu'il n'y a point de panacée d'Etat si la volonté individuelle des citoyens eux-mêmes n'entre en jeu. Efforçons-nous, par un ensemble de lois de prévoyance, de favoriser jusque chez le plus humble d'entre nous la constitution d'une personnalité morale digne du respect de tous, et tandis que chacun donnera l'exemple de son dévouement à la chose publique, sommons l'Etat de faire son devoir, tout son devoir pour arrêter d'une façon définitive l'invasion du fléau destructeur.

A beaucoup d'entre nous, ces espérances paraîtront lointaines. Elles seront réalisées quand nous saurons vouloir. Y renoncerez-vous quand tous les peuples rivaux pour se sauver de la meurtrière contagion, font assaut d'énergie.

Loin de nous décourager, l'ampleur et la complexité d'un tel problème doivent plutôt nous pousser à l'action puisque le champ est infini pour les bonnes volontés qui s'ignorent et ne se laissent pas solliciter vainement. Et l'homme qui s'efforce pour le bien d'autrui et l'homme qui lui apporte son aide en vue de son propre bien se trouveront fraternellement rapprochés, réunis dans l'œuvre — éducatrice pour tous deux — d'un commun achèvement qui les prépare en même temps, dans de nouvelles conditions de vie, pour de nouvelles conquêtes d'humanité.

\*\*\*  
(à suivre)

### Conseil-de-Ville

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil-de-Ville de la Cité de St-Hyacinthe, tenu vendredi, le 8 août 1913, aux lieu et heure ordinaires.

Son Honneur le maire Paul F. Payan occupe le fauteuil présidentiel.

Tous les échevins sont présents. Les procès-verbaux des séances des vingt-cinq et vingt-huit juillet dernier sont lus et approuvés à l'unanimité.

Conformément à l'avis qu'il en a donné à la séance du 25 juillet dernier, M. Marchessault propose, secondé par M. Jacques que le comité des marchés soit autorisé à dépenser une somme d'environ \$2500 pour la construction suivant les plans et devis de M. Blanchard, d'une voûte destinée à la conservation des archives municipales. En amendement, M. Amyot propose, secondé par M. Bourbeau que cette motion de la construction de la voûte soit remise

à la prochaine séance de ce conseil, et qu'un comité composé de MM. les échevins Jacques, Bourbeau, Marchessault, Fontaine et Amyot soit nommé pour étudier la question de l'acquisition d'un hôtel-de-ville et que ce comité fasse rapport à la prochaine séance de ce conseil. Cet amendement est mis aux voix et il est adopté sur la division de 7 à 8.

Ont voté pour l'amendement : MM. Bourbeau, Amyot, Payan, Messier, Marchessault et Côté. Ont voté contre l'amendement : MM. Charpentier, Jacques et Dussault.

Conformément à l'avis qu'il en a donné à la séance du 25 juillet dernier, M. Dussault propose, secondé par M. Charpentier l'adoption du règlement suivant :

Règlement No. 149 concernant la distribution des circulaires, annonces et programmes.

Considérant qu'il est de l'intérêt public que les rues de la cité soient propres.

Il est, en conséquence, statué par règlement de ce conseil, comme suit :

1o Il est défendu de distribuer des circulaires, annonces et programmes, les dimanches et les jours de fête religieuse d'obligation.

2o Il est défendu en tout temps de distribuer des circulaires, annonces et programmes, aux ou près des portes des églises ou aux autres lieux, consacrés au culte public et dans un rayon de près de cinq cents pieds de ces édifices.

Toute personne contrevenant au présent règlement sera passible d'une amende n'excédant pas vingt piastres et des frais de poursuite et à défaut de paiement immédiat de l'amende et des frais de poursuite, d'un emprisonnement n'excédant pas deux mois.

Ce règlement est adopté.

Conformément à l'avis qu'il en a donné à la séance du 25 juillet dernier, M. Amyot propose, secondé par M. Dussault l'adoption du règlement suivant :

Règlement No 150.

Il est statué par règlement de ce conseil comme suit :

Une licence annuelle est imposée et prélevée sur tout charretier transportant dans la cité de St-Hyacinthe, les personnes dans un automobile ou autre véhicule moteur.

La licence est fixée comme suit : quinze piastres pour la première automobile et dix piastres pour chaque autre automobile possédée par la même personne.

La licence ci-dessus fixée devra être payée au trésorier de la cité de St-Hyacinthe, en son bureau avant l'exercice du dit métier, sous peine contre toute personne, refusant ou négligeant de payer la susdite licence, d'une amende n'excédant pas vingt piastres et des frais de poursuite et à défaut de paiement immédiat de l'amende et des frais de poursuite, d'un emprisonnement n'excédant pas deux mois.

Ce règlement est adopté.

Conformément à la demande faite par MM. Bourbeau, Fontaine et Dussault, à la séance spéciale du 28 juillet dernier, la question du kiosque revient sur le tapis. En sous-amendement à la motion et l'amendement du 28 juillet dernier, M. Charpentier propose, secondé par M. Côté, que le nouveau kiosque de la fanfare soit construit à la place de l'ancien et que le surplus de la largeur de ce kiosque soit placé vers la rue Mondor. M. Jacques demande à Son Honneur le Maire de déclarer ce sous-amendement hors d'ordre. Ce sous-amendement est déclaré être dans l'ordre et il est mis aux voix et il est adopté sur la division de sept à trois. Ont voté pour le sous-amendement :

MM. Charpentier, Dussault, Messier, Bourbeau, Amyot, Côté et Fontaine. Ont voté contre le sous-amendement : MM. Jacques, Payan et Marchessault.

M. Charpentier quitte alors son siège.

Lecture est donnée d'une requête demandant l'installation d'une lampe électrique au coin des rues St-Joseph et Claude. M. Messier propose, secondé par M. Dussault qu'il soit fait droit à cette requête et qu'une lampe incandescente soit posée sous le plus court délai. Adopté.

Lecture est donnée d'une requête de M. Rémi Lussier demandant un trottoir sur la rue Notre-Dame entre les rues Sainte-Catherine et de La Bruère. M. Messier propose, secondé par M. Amyot que cette requête soit accordée et que de plus un trottoir soit fait sur la rue Sainte-Catherine, entre les rues Notre-Dame et Héloïse. Adopté.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Armand Boissieu, secrétaire du comité de réception de Sir Wilfrid Laurier. M. Fontaine propose, se-

condé par M. Dussault qu'il soit fait droit à cette demande et que le chef de police soit autorisé à fermer à l'usage des voitures, les parties de rues qu'il jugera nécessaire pendant tout le temps de la dite assemblée ; que le chef de police soit autorisé à décorer les édifices publics. Adopté.

Lecture est donnée d'une lettre de MM. McCuaig Bros. & Co., demandant une franchise exclusive de 30 ans pour la fourniture de l'énergie électrique. Laissé sur la table pour étude.

M. Fontaine propose, secondé par M. Marchessault, que le trottoir de la rue Laframboise, au nord-ouest de la voie du Grand Tronc soit mis dans un bon état d'entretien. Adopté.

Lecture est donnée d'une requête demandant un trottoir, rues St-Louis et St-Pascale. M. Marchessault propose, secondé par M. Payan que les trottoirs demandés par cette requête soient faits permanents et que ces travaux soient faits cet été. Adopté.

Les feuilles de vérification du mois de juillet sont produites et déposées aux archives.

Lecture est donnée des différents comptes.

Il est décidé unanimement de ratifier le paiement des comptes préalablement acquittés et de payer les autres. Cependant, M. Fontaine s'est abstenu de voter sur le compte qu'il a produit s'étant déclaré intéressé.

Le conseil s'ajourne en séance régulière à vendredi le 22 août courant.

### CHRONIQUE LAITIÈRE

Halle laitière de Danville de vendredi 8 août. 1989 boîtes de fromage déclarées au poids moyen de 82½ livres et adjudgées à 12 9/16 c. Et 70 boîtes de beurre adjudgées à 22½ c. Six exportateurs de Montréal étaient présents. La Banque Canadienne de Commerce a versé aux vendeurs, comptant, la jolie somme de \$20,884.89. Au précédent marché de quinzaine du vendredi 25 juillet, c'était 1862 boîtes de fromage à 12 11/16 c., et 128 boîtes de beurre à 22½ c. ; total versé \$20,075.00.

Halle laitière de Cowansville, de samedi 9 août. 5 acheteurs et 13 beurriers offrant 664 boîtes. 534 ont été adjudgées à 24 c. ; 70 boîtes de Magog à 28½ c., et 60 boîtes sont restées invendues.

À Montréal, le beurre aurait fait ½ à ¾ c. de hausse par livre. Cela explique les derniers prix payés aux halles laitières. Le fromage reste ferme et soutenu.

À Boston, Mass., marché de beurre au calme. 7000 boîtes à la semaine. Cours extra 29 à 29½ c., ordinaire 26 à 28 c., en pains, 30 à 31 c.

Halle laitière de St-Hyacinthe du samedi 9 août. Adjudication de 400 boîtes de beurre à 28½ c., et de 700 boîtes de fromage à 12½ c.

Brockville, jeudi 14. Fromage coloré, 2665 boîtes 12½ et 12½.

Fromage blanc, 12½ offre refusé. À Kingston, coloré 12½.

Liverpool, 64 sh. blanc, 64-6 coloré.

En marchés locaux, les cours sont ainsi pour les produits alimentaires : A Sherbrooke, beurre 25 c. ; œufs, 28 à 30 c. ; viandes de 5 à 22 c. ; volailles 18 à 20 c. la livre ; patates 25c. le peck ; raisins blancs encore verts, et raisins bleus peu murs 4 grains pour 1 c. ; framboises absentes. A Lévis, beurre crémier 27 c. ; beurre de ferme 25 c. ; patates 20 c. le peck ; framboises 15 c. le cassot. A Québec, prix relativement peu élevés ; le marché est très fourni et il y a du choix. A Montréal, prix très chers compensés par l'abondance et le choix. A signaler que le foin à Montréal, aux chars reste au cours de \$12.00 à \$14.50 la tonne ; et que l'avoine du Manitoba 40 livres au minot est cotée ainsi à Québec et Lévis 55 c.

La rente, 3 p. c. perpétuel de France, qui, avec les conlidés anglais de 2½ p. c., gouvernent le marché monétaire mondial, — est au cours de 87 francs 50 centimes (\$17.00) au comptant. Cela fait un revenu de 3.43 p. c. net et met le taux des valeurs publiques temporaires, c'est-à-dire à terme, au cours capital (le revenu ci-dessus augmenté selon l'usage de 30 à 40 p. c., et alors capitalisé au denier 20) de 97 p. c. au moins. On voit ainsi la difficulté en ce moment de placer au pair des valeurs publiques à échéance plus ou moins éloignées qui ne rapportent pas 5 p. e. net. En exemples de ce fait : 1o La ville

de Vancouver vient de réussir à Londres l'émission de son emprunt de \$3,450,000.00 à 4½ p. c. au cours de 97 bruts. 2o La ville de Sherbrooke afin de trouver le pair d'un emprunt de \$615,000.00 voté et approuvé il y a quinze mois, a été obligée de voter tout récemment la stipulation du remboursement à échéance fixe de 40 ans, et l'élévation de l'intérêt primitif 4½ p. c. élevé à 5 p. c. net.

### Le Congrès Catholique de Milwaukee

Les sociétés catholiques, réunies en convention, ont adopté des résolutions, condamnant énergiquement les danses immorales, le socialisme et le travail dominical.

Cette dernière résolution a été immédiatement émise à Mme P. A. Herat, de Pleasanton, Cal., propriétaire de mines dans le Dakota du sud, la priant de faire cesser le travail du dimanche, dans ses propriétés de Lead.

Mgr Busch, du Dakota, a vigoureusement condamné ces pratiques, qui empêchent les bienfaits de la religion de se faire sentir.

La convention a également condamné la spoliation par l'Etat des biens religieux au Portugal, priant le gouvernement américain, de protester contre cette action.

Le rapport du comité des questions sociales, encourage les mouvements des cours juvéniles des retraites fermées, décourage les théories eugénistes et la centralisation de l'éducation, condamne le divorce et le trafic des blanches.

Un nouveau plaidoyer en faveur des Y. M. C. A. catholiques et d'une association internationale de "fédérationsnistes" a été fait. On recommande aussi la consolidation des quatre plus fortes organisations existantes pour les catholiques.

Le rapport dit que plusieurs fédérations nationales avaient voté favorablement sur le plan d'un lien international entre toutes les sociétés et que d'ici deux ans il y aura probablement une assemblée à cette fin à Rome. Le rapport montra aussi une grande augmentation dans le nombre de membres durant l'année. Le nombre de membres est maintenant de 3,000,000.

Comme méthode d'enrayer la diffusion du socialisme le rapport du président suggérait des relations plus étroites entre le travailleur et le patron.

Le rapport de plus fait appel à la fédération de développer aux yeux des parents catholiques l'importance du devoir sacré de l'éducation.

Parmi les sujets qui seront discutés durant la convention il y a l'enseignement religieux dans les écoles publiques et le problème de l'impôt sur les citoyens catholiques pour maintenir les écoles publiques lorsqu'ils maintiennent déjà des écoles paroissiales. La solution de l'évêque McFaul pour cela est comme suit :

- 1.—Que les écoles catholiques demeurent comme elles sont.
- 2.—Qu'il ne soit pas donné de compensation pour l'instruction religieuse. Notre principe est que le pasteur prenne soin du troupeau et vive par le troupeau.
- 3.—Que les enfants catholiques soient examinés par un bureau d'Etat au municipal et si les écoles catholiques fournissent l'éducation régulière requise, que l'Etat sorte son argent."

—LE SIROP BATAILLEUR pour la toux et la purification du sang de F. X. Demers, fabricant, est sans contredit le meilleur remède encore découvert pour la Dyspepsie, les Rhumes, la Coqueluche, la Consommation, la Bronchite et toutes les maladies, en général provenant de la pauvreté du sang.

Le Sirop Batailleur est aussi un remède souverain pour l'épuisement causé par les travaux excessifs du corps ou de l'esprit.

Il guérit la faiblesse des Poumons, les Fièvres, la Porte de Sommeil, la Détérioration, l'Indigestion, l'Insomnie des Enfants, l'Asthme, la Dyspepsie, etc., etc.

Ce Sirop est composé de 17 sortes de racines choisies, comprenant la sauvailanne, etc.

—Prix : 35c la bouteille. Ne demandez pas d'autre remède. Faites usage du Sirop Batailleur.

Jos. Rouleau agent à St-Hyacinthe. Aussi agent pour le Sirop de Ginseng et le Bovino.

Pour guérir le Mal de dents en une minute. Une application de Nerval suffit. Sinon vous n'avez rien obtenu. Gardez bien le Nerval et le Nerval. C'est tout ce qu'il faut.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

Journal Hebdomadaire... est imprimé et publié, en la Cité de Saint-Hyacinthe...

ABONNEMENT

\$1.00 par an, Canada et Etats-Unis. L'abonnement est en ar- rance et se paie en avance.

GENS NERVEUX RENDUS BIEN

Les Pilules Roses du Dr Williams reconstituent les nerfs délabrés

Du bon sang—un sang riche et vermeil—fait toute la différence entre la santé et la maladie. Si le sang est pauvre et aqueux, la santé de tout l'organisme en souffre.

Le malade devient nerveux et irritable, l'estomac manque de force et l'appétit fait défaut. La nourriture ne donne pas la nutrition nécessaire, et la première sensation de faiblesse se change, à mesure que le temps passe, en un affaissement de la santé.

Le cas de Mme Angélique Gagnon, de St-Jérôme, Qué., démontre la vérité de ces allégations. Madame Gagnon dit: "J'ai cinquante ans, et à venir jusqu'à quelques mois, j'avais toujours joui de la meilleure des santés."

Après avoir pris les Pilules pendant quelques semaines, je pouvais constater une amélioration, et je continuai avec plaisir à en faire usage pendant une couple de mois, alors que je trouvais ma santé revenue. Je suis plus que reconnaissante de ce que les Pilules Roses du Dr Williams ont fait pour moi, et je les recommanderai avec plaisir à tous ceux qui sont faibles, nerveux et épuisés."

En faisant du sang riche et rouge, les Pilules Roses du Dr Williams guérissent des cas comme celui de Mme Gagnon. Elles guérissent de la même façon: maux de tête, névralgie, indigestion, rhumatisme, danse de Saint-Guy, et les maladies qui arrivent aux jeunes filles qui grandissent et aux femmes d'âge mûr. Si vous êtes surtout mal en train, commencez dès aujourd'hui à vous guérir avec les Pilules Roses du Dr Williams; ce qu'elles ont fait pour d'autres, elles le feront certainement pour vous, si vous en faites l'essai judicieux.

En vente chez tous les marchands de remèdes ou expédiées par la poste au prix de 50c la boîte ou six boîtes pour \$2.50 en s'adressant à The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

DE PARTOUT

A Grand-Mère, de samedi à mardi dernier, les Zouaves Pontificaux de la province de Québec ont tenu cette année leur congrès. Plus de 500 zouaves ont été présents venus de tous côtés, Montréal, Québec, Trois-Rivières, St-Hyacinthe, Sorel, etc.

A Montréal toute une famille, père, mère, quatre enfants, plus un chien, sont tombés gravement malades pour avoir mangé du porc frais. A l'enquête faite par l'inspecteur en chef municipal des aliments il a été démontré: 1° que d'autres familles avaient mangé du même porc pris chez le même boucher, sans avoir été aucunement éprouvés; 2° qu'il n'y avait aucun symptôme d'empoisonnement par les ptomaines; 3° et qu'il fallait admettre que la viande avait été contaminée chez la famille malade.

A Londonderry, Irlande, dans une réunion politique tenue mardi 12 août, une sanglante bagarre a éclaté entre Orangistes et Nationalistes. Un agent de police a été tué, le maire a été sérieusement blessé, par une pierre lancée par un émetteur, bien des personnes ont été blessées plus ou moins. Un confrère rapportant le fait appelle ça: "Fun at Londonderry" c'est comme cela quand on s'amuse, qu'est-ce que ce doit être quand on se bat?

Montréal, 14. — M. l'abbé L. A. Dubuc, curé de St-Clément de Viauville, près Montréal, a été nommé curé de St-Jean-Baptiste, de Montréal, en remplacement de Mgr Forbes, évêque élu de Joliette. L'abbé Louis Alexandre Dubuc, né à Longueuil, comté de Chambly,

Le Japon, allié de l'Angleterre, va protester contre le gouvernement provincial de la Colombie Anglaise à propos des difficultés d'immigration refusées aux Japonais.

M. J. M. Goldstein, délégué du Conseil impérial de Russie, est en route pour venir étudier les industries, moyens de transports, méthodes de commerce, pouvoirs d'eau, et systèmes d'irrigation du Canada. Et aussi pour tenter un traité de commerce entre les deux pays.

Le St Père a signé le décret pour instruire la cause de béatification de la vénérable Marie Thérèse du Sacré-Cœur, née Théodéline Dubouche, fondatrice de la Congrégation Réparatrice. La Congrégation des Rites a émis un avis favorable.

Le chemin de fer de la Baie d'Hudson, longueur de 185 milles avec terminus à Port-Nelson, serait, paraît-il terminé pour décembre 1914. Et le Grand-Tronc Pacifique ou Transcontinental, pour quelle époque? Puisse le canal de Panama être livré navigable à la même époque. Pour le chemin de fer de la baie d'Hudson, le plus fort travail a été celui achevé maintenant du grand pont sur la rivière Le Pas.

Aussitôt après le mariage de leur fils, leurs altesses royales, le Duc et la Duchesse de Connaught, en voyage en ce moment en Norvège, partiront d'Angleterre pour revenir au Canada, le 17 octobre.

Si l'on parlait un peu du pont de Québec commencé une première fois il y a treize ans et qui a coûté tant de victimes et de millions perdus. La substructure en béton refaite pour le nouveau pont serait terminée, paraît-il, le 15 novembre 1913, par l'entrepreneur M. Davis; et le pont ne pourra guère être livré que dans quatre ou cinq ans (!) En attendant le Transcontinental (G. T. P.) passera entre Lévis et Québec par un rétrocourbe monstrueux.

La réciprocité australienne serait chose faite aussitôt ratification par les parlements de Vancouver et de Ottawa.

On va déporter sur l'ordre de Ottawa, 125 juifs, polonais et galiciens arrivés et débarqués à Québec pour n'être pas conformes à la loi d'immigration. Les deux compagnies maritimes, qui les ont amenés vont être poursuivies; — l'amende serait de 500 piastres par tête.

Mont-Laurier, désigné comme siège épiscopal nouveau est aussi doté d'un nouveau siège judiciaire que le juge Chauvin ira présider à partir de septembre. Mont-Laurier est du district québécois d'Ottawa.

L'on répète encore que lorsque le Canadien Northern aurait terminé sa ligne de Port-Arthur à Montréal l'année prochaine, le gouvernement fédéral lui l'onnerait le droit de passage sur l'Intercolonial afin de se rendre soit à St-Jean, N. B., soit à Halifax, N. E.

Le célèbre socialiste allemand, Auguste Ferdinand Bebel, âgé de 73 ans vient de décéder à Zurich, Suisse.

le 8 avril 1864, de Louis Dubuc, cultivateur, et d'Elisa Sicotte, fit ses études à St-Hyacinthe et au Grand Séminaire de Montréal où il fut ordonné par Mgr A. Racine, le 22 décembre 1888. Vicaire à Saint-Vincent-de-Paul de Montréal, 1888-1893; aumônier du Mont Lasalle à Montréal, 1893-1894; de la Maison-Mère de Jésus et de Marie, 1894-1899; depuis 1899, curé-fondateur de la paroisse de St-Clément Viauville, où il a bâti une église, établi un couvent et un collège et l'école St-Paul et construit un presbytère.

Le Renard Noir, Limitée

AVIS est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du vingt-neuvième jour de mai 1913, constituant en corporation MM. Joseph Schmitt, médecin, de Montréal, Joseph-Laurent Pisonnault, photographe, Joseph-Edmond Robert, cultivateur, Joseph-Stanislas Daigneault, photographe et Joseph-Emile Ostiguy, avocat de Marieville, des fins suivantes, savoir:

Faire le commerce général, le commerce d'exportation et d'importation, de fourrures diverses et spécialement de fourrures de renard noir et des animaux à fourrure et spécialement du renard noir; Faire l'élevage de toutes espèces d'animaux à fourrure et spécialement du renard noir et produire la peau à fourrure sous toutes ses formes et de toutes espèces;

Acheter ou autrement se procurer tous reproducteurs, terrains, matériaux, outillage et autres accessoires pour l'installation, l'exploitation de tout établissement se rapportant à l'élevage et au commerce d'animaux à fourrure et à la production et au commerce de la peau à fourrure; Faire toutes autres affaires qui peuvent paraître à la compagnie capables d'être faites convenablement en rapport avec les affaires ou objets de la compagnie ou de nature à augmenter la valeur ou à rendre plus profitable aucune propriété ou aucun droit de la compagnie;

Payer tous services rendus à la compagnie ou pour toute propriété, valeur et droits acquis par la compagnie, en la manière qui sera jugée convenable et, en particulier, par l'émission d'actions ou de valeurs de la compagnie acquittées ou partiellement acquittées;

Agir comme agent pour toute compagnie, société ou personnes faisant les mêmes affaires; Vendre, louer ou échanger en tout ou en partie, la propriété ou entreprise de la compagnie pour telles considérations qui peuvent être convenues et en particulier pour actions, débiteures ou garanties dans aucune autre compagnie, ou en disposer autrement;

Employer les fonds de la compagnie à acheter ou acquérir de quelque manière que ce soit, des actions, obligations ou autres garanties de toutes autres compagnies faisant les mêmes affaires que cette compagnie;

LE RENARD NOIR, Limitée

PUBLIC NOTICE is hereby given that, under the Quebec Companies Act, letters patent have been issued by Lieutenant Governor of the province of Quebec, bearing date the twenty-ninth day of May 1913, incorporating MM. Joseph Schmitt, physician, of Montreal, Joseph-Laurent Pisonnault, photographer, Joseph-Edmond Robert, farmer, Joseph-Stanislas Daigneault, photographer, and Joseph-Emile Ostiguy, advocate of Marieville, for the following purposes:

To generally deal, import and export furs in general specially black foxes;

To breed all kinds of fur-bearing animals specially black foxes and produce fur skins under all forms of all kinds;

To purchase or otherwise obtain any breeding animals, lands, materials, equipment and other accessories for the installation, exploitation and operation of any establishment connected with the breeding and business of fur-bearing animals and the production and business of fur skins;

To carry on any other business which may appear to the company capable to be conveniently carried on in connection with the company's business or objects or of a nature to enhance the value of or render more profitable any of the company's property or rights;

To pay for any services rendered to the company or for any property, securities and rights acquired by the company, in the manner which may be deemed convenient and in particular by the issue of fully or partly paid up shares or securities of the company;

To act as agents for any company, firm or persons carrying on the same business;

To sell, lease or exchange in whole or in part the property or undertaking of the company for such considerations as may be agreed upon and in particular for shares, debentures or securities in any other company, or otherwise dispose of same;

To employ the funds of the company for the purchasing or acquiring in any manner whatsoever, of shares, bonds or other securities of any other company carrying on the same business as this company;

To purchase, hold and sell immovables under the name of "Le Renard Noir, Limitée", with a capital stock of ninety five thousand dollars (\$95,000.00), divided into nine hundred and fifty (950) shares of one hundred dollars (\$100.00) each.

The principal place of business of the corporation, will be at Marieville.

Dated from the office of the Provincial Secretary, this twenty-ninth day of May 1913.

C. J. SIMARD, Deputy Provincial Secretary. J. EMILE OSTIGUY, Attorney for Petitioners.

VENTE PAR LE SHERIF

FIERI FACIAS DE BONIS ET TERRIS Cour Supérieure.—District de Montréal. No. 1712 St-Hyacinthe, à savoir: J. A. HENRI DEQUOY, Demandeur vs. H. SANNIA QUENTY, D. défendeur.

PENIBLE JEUNESSE Les PILULES ROUGES Le Trésor des jeunes Filles

Tout n'est pas rose dans la jeunesse et il ne faudrait pas s'imaginer que c'est toujours avec joie, avec bonheur, le sourire aux lèvres que les jeunes filles atteignent cette période victorieuse qui est la fleur de leur existence.

Naturellement, toutes ne souffrent pas. Il y a des natures d'élite que la Providence a comblées de ses dons, qui ont été protégées contre les épreuves, ont grandi dans des milieux particulièrement propres à leur développement normal, qui ont eu à foison tout le bon air, la bonne nourriture et le bon exercice et pour qui le passage à la puberté est un incident prévu, une étape normale qui ne subit pas d'entraves. Pour elles la transformation se produit presque insensiblement et tout ce que l'on en voit extérieurement c'est le magnifique épanouissement qui proclame à tous orgueilleusement, un beau jour, que la jeune fille est devenue femme.

Malheureusement, d'autres jeunes filles sont moins favorisées et il leur faut payer cruellement le prix de ces circonstances qui ont précédé leur formation ou qui entourent son accomplissement. Ces circonstances sont de toutes sortes, de tout genre: insuffisance de régime, tares ataviques, logement insalubre et surtout travail précoce.

A la pauvre fille qui entre dans cette période, sous ces auspices, il faut du tonique, du fortifiant, de la vie pour passer victorieusement l'épreuve.

Aucun remède n'est plus propice pour cela que les Pilules Rouges, le trésor des jeunes filles, et c'est à ce merveilleux médicament qu'elles doivent recourir dans ce temps douloureux. Elles y trouveront la force de supporter le mal et de triompher de la nature récalcitrante.

Voici d'ailleurs des exemples de ces triomphes:



Mme Z. BLANCHETTE COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue St-Denis, Montréal.



Mme NAP. LUSSIER COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue St-Denis, Montréal.

Messieurs, "A l'âge de seize ans je fus prise tout à coup d'une faiblesse extrême et d'une débilité générale tout à fait inattendue. J'avais jusqu'alors été bien portante et ma formation s'était faite assez facilement, bien qu'elle eût été un peu tardive. Mais je m'aperçus bientôt que cet état provenait des retards que j'éprouvais souvent. Il résultait de cette situation malade un affaiblissement complet dans mon système dont le fonctionnement était tout désorganisé. J'étais excessivement pâle et je n'avais ni la force ni le goût de m'occuper du moindre travail.

J'avais de fréquentes défaillances et des faiblesses de cœur qui étaient suivies de transpirations glaciales très alarmantes.

Ma mère était très inquiète de mon état et demandait des conseils à tout le monde. Elle consulta un jour un médecin de sa connaissance qui lui parla très franchement et lui recommanda, en ami, de me faire prendre des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Ce bon conseil l'enchantait, car elle avait déjà lu les témoignages d'un si grand nombre de personnes certifiant de l'efficacité de ces pilules, qu'elle y avait pleine confiance.

Elle ne tarda pas à en acheter et à m'en donner et l'effet ne fut rien moins que prodigieux. J'en avais employé quatre boîtes à peine que déjà je subissais une merveilleuse transformation. Je n'avais plus l'air de la même jeune fille pâle, souffreteuse d'autrefois. Tout allait bien maintenant; mes couleurs étaient revenues, j'avais une mine de santé superbe. Mon appétit était excellent et je ne souffrais plus du tout de mon indisposition.

J'ai fait usage des Pilules Rouges durant six mois et au bout de cette période, ma santé ne laissait plus rien à désirer; je me sentais particulièrement forte et courageuse."—Mme ZEPHIRIN BLANCHEFFE, 58 rue Prince, Sorel, Qué.

CONSULTATIONS GRATUITES.—Femmes qui souffrez, que n'allez-vous voir immédiatement les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine ou ne leur écrivez, si vous ne pouvez vous rendre à leurs bureaux? Ils donnent gratuitement leurs consultations et aident les femmes malades dans le traitement qu'elles doivent suivre. Vous pouvez les voir tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 274 rue St-Denis, Montréal.

Les Pilules Rouges, jamais vendues autrement qu'en boîtes de 50 pilules et portant l'étiquette de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, se trouvent chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c pour une boîte, \$2.50 pour six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274, rue Saint-Denis, Montréal.

SIROP DU DR CODERRE POUR LES ENFANTS

Est offert aux mères de famille, tel que préparé par le Dr. J. Emery Coderre, et positivement le seul recommandé par tous les médecins de "l'Université et du Collège Victoria". Voici les noms: Dr. A. P. BRAUBIEN, Dr. O. RAYMOND, Dr. A. P. DELVECCHIO, Dr. HECTOR PELTIER, Dr. A. B. CRAIG, Dr. G. O. BRAUDRY, Dr. ELZAR FAQUIN, Dr. J. B. BIBAUD, Dr. P. MUNRO, Dr. L. B. DUCROCHER, Dr. D. W. ARCHAMBAULT, Dr. Th. E. D'ODET D'ORSONNENA, Dr. A. T. BROSSKAU, Dr. Alex. GERMAIN, Dr. J. A. ROY, Dr. R. H. TRUDEAU. Tous ces médecins ont certifié que le Sirop du Dr. CODERRE pour les enfants est préparé avec les médicaments propres au traitement des maladies des enfants telles que: Coliques, Diarrhée, Dysentrie, Dentition douloureuse, Toux, Rhume, Etc. Insistez auprès de votre marchand pour qu'il vous donne le Sirop du Dr. CODERRE et n'en acceptez jamais d'autre. Evitez les imitations. Vendu par tous les marchands de remèdes, à 25c la bouteille.

J. A. HENRI DEQUOY, Plaintiff, vs. H. SANNIA QUENTY, Defendant. A farm situate in the parish of Saint Jude, on Fleury range, known and designated on the official plan and book of reference of the aforesaid parish, under the number sixty (60), measuring three arpents, with forty six arpents and eight rods in depth, containing in superficies one hundred and forty arpents and forty square rods, more or less; bounded towards the south by a public road, towards the north by the division line between the parishes of Saint-Jude and Saint Louis, towards the west by the lot No. 69, and towards the east by the lot No. 61—with the

SHERIFF'S SALE FIERI FACIAS DE BONIS ET TERRIS Superior Court—District of Montreal. Saint-Hyacinthe, to wit: No. 1712.

NOTES LOCALES

Plusieurs de nos concitoyens sont dernièrement revenus de voyage dans l'Ouest du Canada et sont rentrés très frappés des progrès étonnants que les provinces des Prairies font.

MM. J. H. Soly, D. J. Brennan et M. l'échevin V. E. Fontaine, ce dernier envoyé spécialement pour représenter la ville à la convention des municipalités canadiennes, disent des merveilles de la rapidité du développement de l'Ouest, malgré la crise monétaire que nos compatriotes de là-bas sentent vivement. Nos voyageurs ont visité le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, Winnipeg, Régina et Edmonton leur paraissent appelées à un développement dont il est assez difficile de se faire une idée sans avoir été sur les lieux. M. Fontaine s'est trouvé là bas en excellente compagnie ; Son Honneur le Maire Lavalée de Montréal a assisté à la convention des municipalités qui attire toutes les solennités des administrations civiques du Canada, et dont les discussions sont d'un haut intérêt pour les chercheurs d'idées administratives.

M. Foley, de Régina, beaufrère de M. Brennan, était de passage en notre ville ces jours derniers. M. Foley aujourd'hui presque un ancien de Régina et confirme les impressions remportées par nos concitoyens voyageurs.

Mesdemoiselles Cécile Doré, de Montréal et Antoinette Brodeur, de Valleyfield, sont chez Melle Germaine Brousseau.

FILLES DEMANDÉES. — On demande immédiatement 50 filles pour coudre à la main ou à la machine.

Bons salaires et positions permanentes. S'adresser chez A. AMYOT & CIE, Manufacturiers de Vêtements en gros, ST HYACINTHE, QUÉ.

M. A. Delorme, employé de MM. Casavant Frères de cette ville et Madame Delorme sont de retour d'une promenade de quelques semaines aux Etats-Unis.

M. Jos. Delorme de Marlboro, Mass., était de passage ici ces jours derniers venant de l'Ouest Canadien où il a passé trois mois. Il était en ville l'hôte de son frère M. Alcidas Delorme.

Belle terre bien bâtie à St-Hyacinthe, sur rivièrè Yama-ka. Beau site, 2 1/2 milles de la ville. Voisin de la buanderie et de l'école. Eau dans la maison et la grange. 120 arpents en culture. Vendra avec récolta. Edmond Normandin, St-Hyacinthe.

M. Napoléon Delisle, fils, et sa jeune épouse étaient à St-Hyacinthe ces jours derniers, en visite chez leurs parents.

Melle Blanche L'Heureux, de St-Jude, est en promenade pour quelques jours chez Madame L. P. Morin.

M. Bergerre-Batavoie, professeur diplômé de l'Université de Paris, fera pendant les vacances des cours spéciaux de français, anglais, latin, au prix très réduit de \$2.00. S'inscrire de suite au No 80 rue William, rez de chaussée, maison Augustin Larivière.

On dirait que les voleurs de chevaux ont choisi la paroisse de Saint-Charles sur le Richelieu comme théâtre de leurs opérations.

On se rappelle qu'il y a à peine une quinzaine de jours M. Aimé Geoffrion, cultivateur du quatrième rang, se faisait voler son cheval et sa voiture, lesquels il n'a pu encore retrouver.

Dimanche dernier, M. Messier tait à son tour, la victime de ces audacieux rôdeurs et comme son concitoyen, M. Geoffrion, se faisait voler son cheval et sa voiture. Plus heureux que ce dernier, il a réussi à les retrouver, et dans des circonstances fort extraordinaires.

S'étant aperçu de la disparition de son cheval, il partit à sa recherche, accompagné d'un ou deux voisins, après avoir attelé à sa voiture une

jeune escortée de son jeune poulain.

Arrivé près du bois, la pauvre bête ne voyant plus son jeune poulain se mit à hennir, quand, tout-à-coup, de la profondeur de la forêt, l'on entendit un cheval qui répon dait. On commença aussitôt à fouiller le bois, et à une distance d'une dizaine d'arpents du chemin environ, on trouva cheval et voiture.

Ces vols qui, depuis quelque temps se font fréquents à St-Charles, ont mis toute la paroisse en émoi, et un véritable corps de surveillance est pour ainsi dire actuellement organisé.

Tout fait prévoir que les mêmes individus sont les auteurs de ces différents vols.

—Engin et Bouilloire à vendre. S'adresser à ce bureau.

—M. Lucien Turcot est revenu d'une promenade d'une quinzaine à Montréal et Rigaud.

—Le docteur et Mme J. N. P. Fournier sont partis ces jours derniers pour Old Orchard, Me.

—OCCASION PROFESSIONNELLE pour médecin ou pharmacien.

Médecin de St-Hyacinthe désirant cesser de pratiquer vendrait sa pharmacie. Occasion exceptionnelle pour médecin de campagne ou jeune médecin. Renseignements sur demande 127 rue Cascades.

M. O. E. Dallaire, secrétaire de l'Association de l'Industrie Laitière, de St-Hyacinthe a été nommé directeur du train d'enseignement agricole qui parcourra la province. M. O. E. Dallaire juit d'u ne très belle réputation dans les cercles agricoles il fut durant longtemps conférencier officiel du gouvernement et sa compétence est indiscutable dans toutes les questions qui concernent l'agriculture. Le train est parti jeudi matin de Ste-Anne de Bellevue pour Rigaud.

PROPRIÉTÉ À VENDRE. — Un emplacement de 2 1/2 x 1 1/2 arpent de terrain, situé sur la rue Bourdages avec les bâtisses dessus construites, comprenant une maison de 4 logis, hangar, écurie, remise, etc. Vendra pour cause de santé. Bonne place de commerce. Conditions faciles. S'adresser à R. DAIGLE, Prop. 125 rue Bourdages.

M. et Mme Joseph Garneau de Victoriaville, sont en promenade pour une quinzaine chez M. Louis Isabelle.

—ON DEMANDE des ouvrières pour travailler à la confection des corsets. The E. T. Corset Company, Ltd.

—Melle Marie Laframboise est partie pour une promenade à Mount View, N. Y.

MARIAGE

Le 11 août courant a été béni à la cathédrale, le mariage de Mlle Aline Chartier avec M. L. Zoël Millette, pharmacien de Montréal.

M. L. F. Chartier, Chevalier de Pie IX, accompagnait la mariée, et M. Joseph Chartier, servait de témoin au marié. La bénédiction a été donnée par le Révd Victor Chartier, ptre, oncle de la mariée.

Lundi, le 4 août 1913, a été béni en la paroisse de Ste-Anne de Calgary Est, par le Révd. Père Ciron, O. M. I., le mariage de Mlle Léontine Lussier, autrefois de St-Hyacinthe, avec M. Thomas-Joseph Levy, constructeur de ponts en acier.

DECES

A Farnham, le 11 courant, est décédée Mlle Berthe Delorme, fille de notre ancien concitoyen, M. J. A. Delorme.

La défunte qui n'était âgée que de 16 ans, s'est endormie dans le Seigneur après une longue maladie soufferte avec une résignation parfaitement chrétienne. Elle a reçu les derniers sacrements le matin même du jour de sa mort. Elle laisse dans un deuil profond, outre son père et sa mère, un frère et une sœur.

UNE FEMME SOUFFRIT DIX ANS

De maladies féminines— Rétablie à la santé par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Belleville, N. B. Canada — "Je me soignai pendant dix ans pour les maladies féminines sans pouvoir être soulagée. Je lus, dans un journal, quelque chose au sujet du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et je résolus de faire l'essai de ce remède. Je vous écris maintenant pour vous dire que je suis guérie. Vous pouvez publier ma lettre à titre de témoignage." — Mme. Suvrine Babine.

Une autre femme est guérie Auburn, N. Y. — "J'ai souffert de nervosité pendant dix ans et j'endurais de si cruelles douleurs organiques qu'il me fallait parfois rester quatre jours au lit sans pouvoir manger ni dormir et sans vouloir que personne ne me parle ou m'incommode de quelque façon. Je souffrais quelques fois pendant sept heures consécutives. Différents médecins firent du mieux qu'ils purent pour moi, mais, il y a quatre mois, je commençai à faire l'essai du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et je jouis maintenant d'une bonne santé." — Mme. W. H. Gill, 15 rue Pleasant. Ce ne sont là que deux lettres parmi les milliers d'autres reconnaissances que reçoit constamment la Pinkham Medicine Company de Lynn, Mass., et qui démontrent clairement quelles grandes choses accomplit le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pour celles qui souffrent de maladies féminines.

Si vous désirez des avis particuliers, écrivez à Lydia E. Pinkham Medicine Co., Lynn, Mass. (confidenciellement). C'est une femme qui écrira, lira, votre lettre, y répondra et la gardera strictement secrète.



Les funérailles ont eu lieu jeudi matin à Farnham, elles ont été imposantes.

La levée du corps fut faite par Monsieur le Chanoine Laflamme, curé du lieu.

Le service fut chanté par le Révd M. J. C. Guertin, curé de Ste-Sabine, assisté de diacre et sous-diacre.

L'assistance était très nombreuse. Nos respectueuses sympathies à la famille.

Une femme bien connue vient de disparaître en la personne de dame veuve Bibianne Rivard, veuve en premières nocces de M. Isaac Frenière, et en seconde nocces, de M. Ambroise Côté, qui est décédée vendredi, à l'âge de 86 ans.

Elle était la descendante directe de Robert Rivard, fondateur de Batiscan, qui est arrivé au pays en 1663, en compagnie de Pierre Boucher, seigneur de Boucherville.

La défunte avait épousé M. Isaac Frenière en 1852. De ce mariage sont nés les enfants suivants, qui sont tous vivants : Jean-Henri Frenière, manufacturier, de Rutland, Vt. ; Frédéric, constructeur de Montréal ; Félix, manufacturier, de Worcester, Mass. ; Arthur, manufacturier de chaussures de St-Hyacinthe ; Napoléon, entrepreneur, de Boston, Mass. ; et deux filles, dont l'une vit à Holyoke et l'autre à Providence, R. I.

A Verdun, le 9 courant, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Claude Orsali, autrefois de St-Hyacinthe.

GRATIS GRATIS !!

Durant le mois de septembre 1913 nous donnerons avec la prime régulière à tous ceux qui renverront (une 11) douzaine de sacs vides de farine préparée XXX 4 1/2 livres, un cahier de 24 tickets et deux tickets (3) douzaine de sacs de 6 livres, un bol à fruits en verre coloré au pied.

BRODIE & HARVIE, LIMITEE 14-16 RUE BLEURY MONTREAL

GRAND TRONC RY.

EXCURSIONS AU BORD DE LA MER

Billets de retour de St-Hyacinthe à Portland ..... \$7.50 Old Orchard, Me. .... 7.80 Kennebunkport, Me. .... 8.35 New London, Conn. .... 8.00

Départ du 15 au 19 août. Retour jusqu'au 4 septembre.

EXCURSIONS DE MOISSONNEURS

\$10.00 A WINNIPEG, MAN.

Taux proportionnellement réduits pour Edmonton et gares intermédiaires. Départ 18 août et 3 septembre.

VOIE DE CHEMI DE FER ET DES GRANDS LACS.

Un service a été inauguré entre l'Est et l'Ouest du Canada via Grand Tronc et Northern Navigation Co.

LE SERVICE D'ETE entrera en vigueur dimanche, 22 juin.

EXPOSITION DE TROIS-RIVIERES

Retour de St-Hyacinthe, 18-19-21-22-23 ..... \$2.35 20 août ..... 1.85 Retour jusqu'au 25 août 1913.

DANGEREUSE IGNORANCE Témoignage de M. Jos. Guertin de St-Johnsbury, Vt., en faveur des PILULES MORO

Qui l'ont guéri

Il est étrange de constater combien les hommes ignorent jusqu'aux moindres détails de leur organisme et connaissent peu comment se soigner. Ainsi toutes leurs préoccupations vont, en général, au cœur et à l'estomac, au foie et aux poumons ; aussitôt que la moindre irrégularité se produit de ce côté, on court chez le médecin et on cherche des remèdes, mais on porte généralement peu d'attention vers les reins. ou plutôt on comprend si mal les affections du rein, qu'on ne les soigne pas du tout. Le peuple se figure que le rein va bien, tant qu'on ne souffre pas des reins, c'est-à-dire tant qu'on ne ressent pas de douleurs dans cette région. C'est là une erreur qui peut être fatale, car les reins sont très souvent atteints longtemps avant qu'on sente d'affection du côté, de ce qu'on est convenu d'appeler les reins.

Les reins ou rognons sont uniquement un organe purificateur et éliminateur, dont la maladie a un effet reflexe sur tout le système et ne se sent pas uniquement à la partie malade. Que les reins, pour une cause quelconque, cessent de purifier le torrent circulatoire, d'éliminer les poisons, ceux-ci reviennent au sang et l'intoxication du malade se produit. C'est un malaise général qui peut avoir les conséquences les plus graves auxquelles le patient peut même succomber. L'urémie et le Brightisme dont on meurt plus souvent qu'à son tour guettent, inexorables, les gens d'un certain âge qui se surmènent et qu'atteint le mal de reins.

C'est assez dire qu'on ne doit pas perdre un instant, aussitôt qu'éclatent les symptômes du mal de reins. Il faut se soigner sans retard et sans hésitation et prendre des PILULES MORO, qui sont le remède par excellence pour cette affection.

Elles purifient et renforcent le sang, facilitent l'action des reins et leur permettent de prendre haleine et d'accomplir leur besogne vitale.

En voici un exemple :

COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

Messieurs,

"C'est le cœur plein de joie sincère et d'une reconnaissance profonde que je vous écris cette lettre pour vous annoncer mon heureuse guérison qui n'a pas pris longtemps, après que j'eus commencé le traitement avec les Pilules Moro.

Je souffrais alors gravement du mal de reins qui me tenait sérieusement et m'empêchait de travailler. J'ai souvent été obligé d'interrompre mon ouvrage pour prendre du repos et de cette façon je perdais beaucoup de temps et à la fin de la semaine mon enveloppe de paie était allégée d'autant, ce qui faisait mon désespoir. Avant cette funeste maladie j'avais toujours joui d'une santé parfaite et il était rare que je perdisse une seule journée, aussi je me désolais de me trouver dans cet état et j'étais prêt à tout faire pour me débarrasser de mon mal, mais les médecins que je consultais ne pouvaient me donner aucun soulagement et je me sentais dépérir de jour en jour.

Ce n'était pas seulement le tracas de l'argent perdu et de la santé altérée qui m'effrayait, mais je souffrais aussi beaucoup, mes reins me faisaient un mal effroyable et je pouvais à peine me plier pour ramasser un objet tombé. Et puis, ma vue était affectée, ce qui me dérangeait beaucoup pour travailler. J'avais des éblouissements subits et à certains moments je voyais voltiger devant mes yeux des points noirs qui me causaient une sorte d'hallucination. J'avais aussi des inflammations constantes des mains et des pieds et après une journée de travail je ne pouvais plus supporter de chaussures tant mes pieds étaient enflés. Mes mains, petit à petit, devenaient incapables d'aucun travail délicat. Cette infirmité se compliquait de difficultés de respiration et d'essoufflements au moindre effort qui me mettaient, comme vous le voyez, dans un bien triste état pour travailler.



M. JOS. GUERTIN, St. Johnsbury, Vt.

Enfin, voyant que je ne pouvais arriver à rien avec les médicaments qu'on m'ordonnait et constatant que mon état empirait, je me décidai à écouter les conseils d'un de mes beaux-frères qui avait fait appel à vos services et qui avait été guéri. Il m'encouragea à me procurer des Pilules Moro et à les prendre régulièrement. Dès les premières boîtes, je me sentis grandement soulagé, mes membres s'assouplissaient, mes mouvements étaient plus assurés et le courage renaissait.

Cette amélioration ne fit que s'accroître et bientôt mon mal de reins disparut et je pus reprendre mon travail. Aujourd'hui je suis tout à fait bien. Je travaille sans interruption, j'ai bon appétit, je digère bien et je me porte à merveille.

Cette guérison, je la dois aux Pilules Moro et je le proclame. Votre dévoué, JOS. GUERTIN, 29 Maple, St. Johnsbury, Vt.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Hommes malades, venez voir les médecins de la Compagnie Médicale Moro, ou écrivez-leur, ils vous indiqueront le moyen de vous guérir. Ils donnent leurs conseils gratuitement et leurs prescriptions sont à la portée de toutes les bourses. Leurs bureaux, au No. 272 rue Saint-Denis, Montréal, sont ouverts, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, les mardi et samedi et jusqu'à 6 heures les autres jours.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix. 50c pour une boîte, \$2.50 pour six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

A VENDRE

Un Engin à vapeur type Corliss, système le plus économique, 30 forces, avec deux beaillonniers de 30 forces chacune en excellente condition et pouvant porter 100 lbs. de pression à bas prix. Ces appareils peuvent être vus chez MM. Casavant Frères, Facteurs d'Orgues à St-Hyacinthe.

A vendre aussi un moteur à gaz ou à gasoline de 5 forces, en bonne condition. Pour information, s'adresser au même endroit.

COURS—ET—LEÇONS

G. BERGERRE-BATAVOIE (Professeur diplômé de l'Université de Paris)

Année Scolaire 1913-1914

Cours préparatoires au 84 année, pour jeunes garçons : \$3.00 PAR MOIS ;

COURS PRATIQUES DE LANGUE ANGLAISE (Correspondance et Conversation) : \$3.00 PAR MOIS.

Cours spécial de préparation aux Ecoles de pharmacie et de chirurgie-dentaire : \$4.00 PAR MOIS.

LES COURS DE COMPOSÉ DE 4 ELEVES AU PLUS.

S'ADRESSER : MAISON AUG. LARIVIERE, 80 RUE WILLIAM 744ph. 427

AVIS PUBLIC

Défense absolue d'entrer sur les terrains des Révérends Seurs de l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe situés dans le village de La Providence, et de la paroisse de St-Hyacinthe.

EXCURSIONS DE COLONS

Billets aller et retour pour l'Ouest du Canada, via Chicago, à vendre le 4 mars et chaque mardi subséquent, jusqu'au 28 octobre, à très bas prix. Billets bons pour deux mois.

JOS. O. G. MIGNAULT, INGENIEUR CIVIL ARPENTRE-GEOMETRE

spécialités de constructions d'A que l'us, d'Egout et d'Éclairage Électrique, construction de Ponts et chaussées. Adresse : SHERBROOKE. P. O

BREVETS D'INVENTION CANADA ET ETRANGER

BEAUDRY & BROWN INGENIEURS CIVILS ET ARPENTREURS 107 RUE ST. JACQUES, MONTREAL

PACIFIQUE CANADIEN

EXCURSIONS DE MOISSONNEURS les 18 AOUT et 3 SEPT. 1913 POUR WINNIPEG

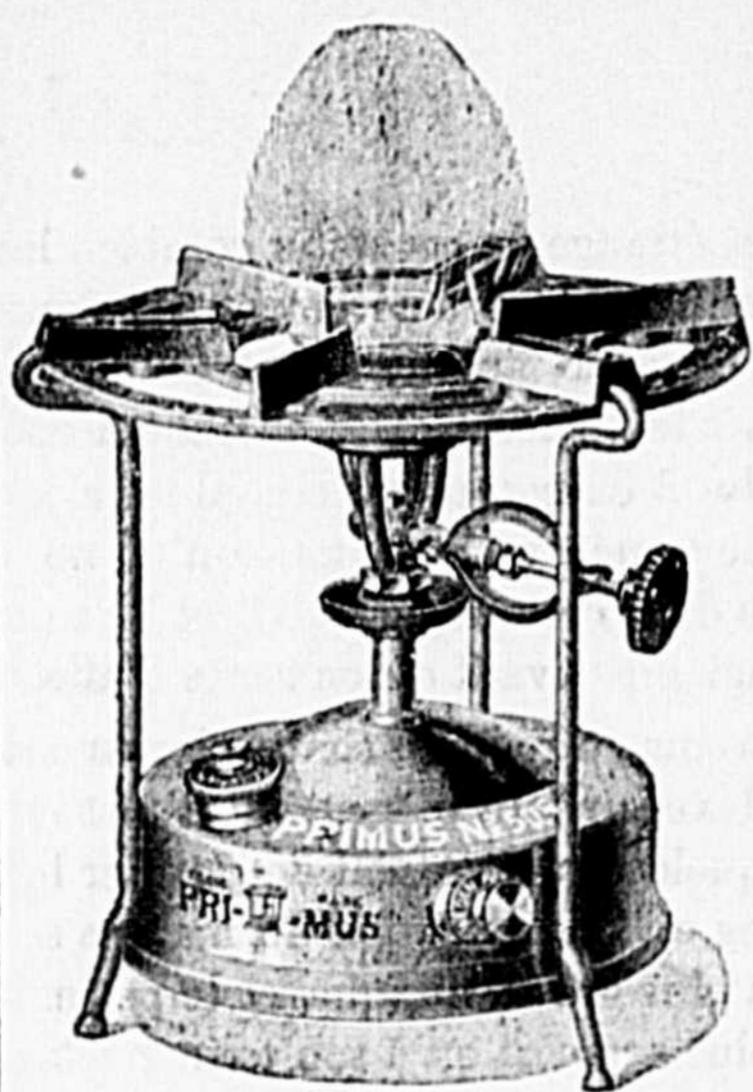
\$10

Taux proportionnellement réduits au-delà de toutes les stations dans les Provinces de Québec et Ontario, Renfrew, Sharbot Lake et à l'est. Aucun changement de chars entre Montréal et l'Ouest canadien. Aucun embarquement de douanes ou d'inspection d'immigration. Pour tous renseignements, s'adresser à l'agent du Pacifique Canadien le plus rapproché, A. HAMEL, ST-HYACINTHE 8 rue Laframboise

# POELES A GAZ DE PETROLE

Sans Mèches  
 Sans Odeur  
 Sans Danger  
 Inexplosifs  
 Portatifs

Pour la maison : cuisine, chauffage  
 d'eau, repassage, etc., etc.



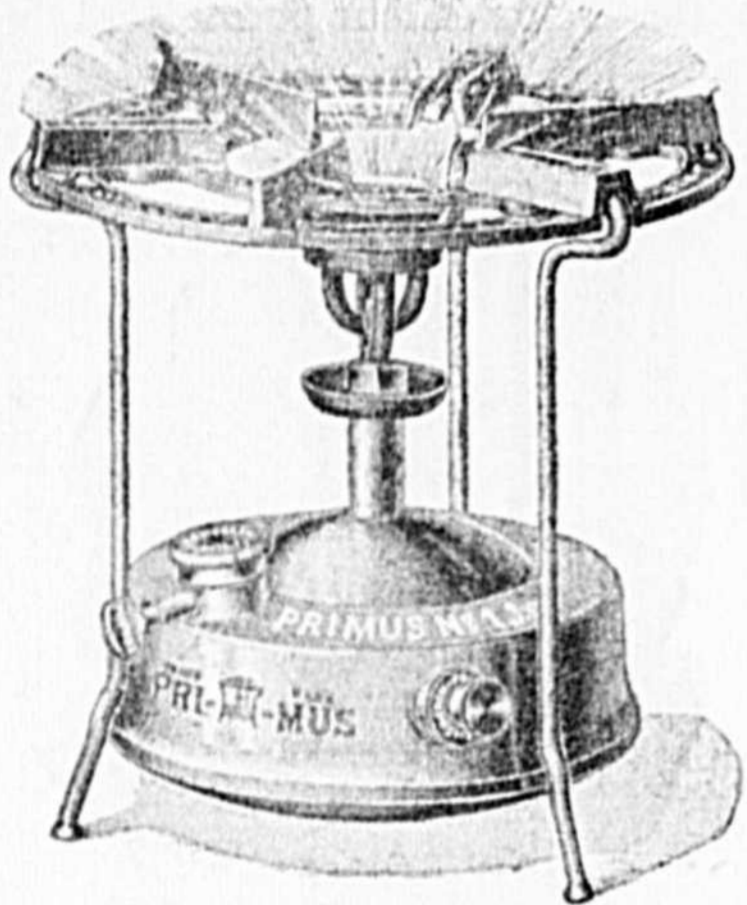
No 505  
 TOUJOURS PRET

## ECONOMIQUES !

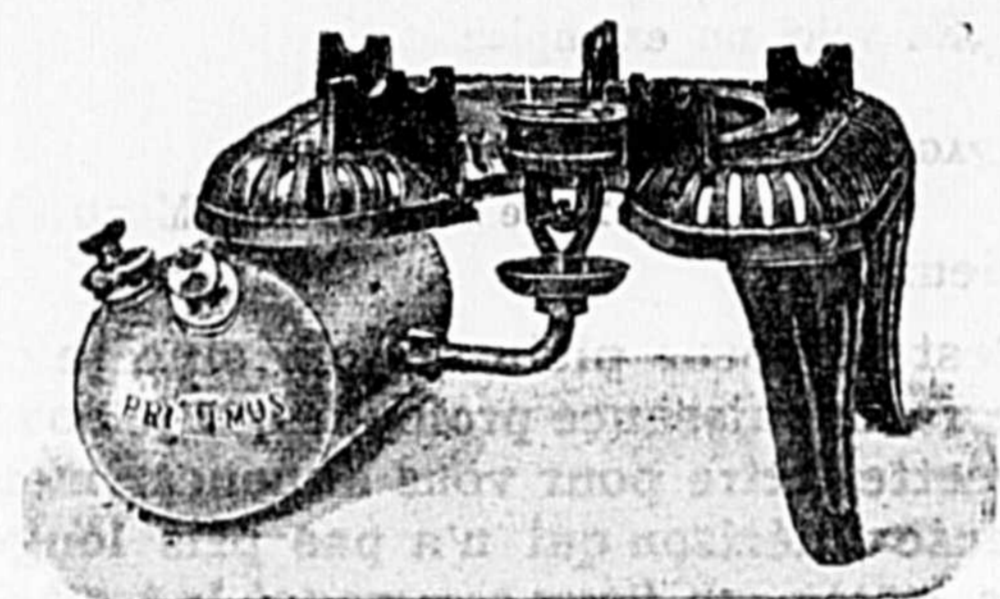
Dépense d'huile :  
 Moins d'un sou à l'heure

3500 degrés de chaleur

Pour le camp et les Excursions :  
 Allumage instantané. Chauffe au vent



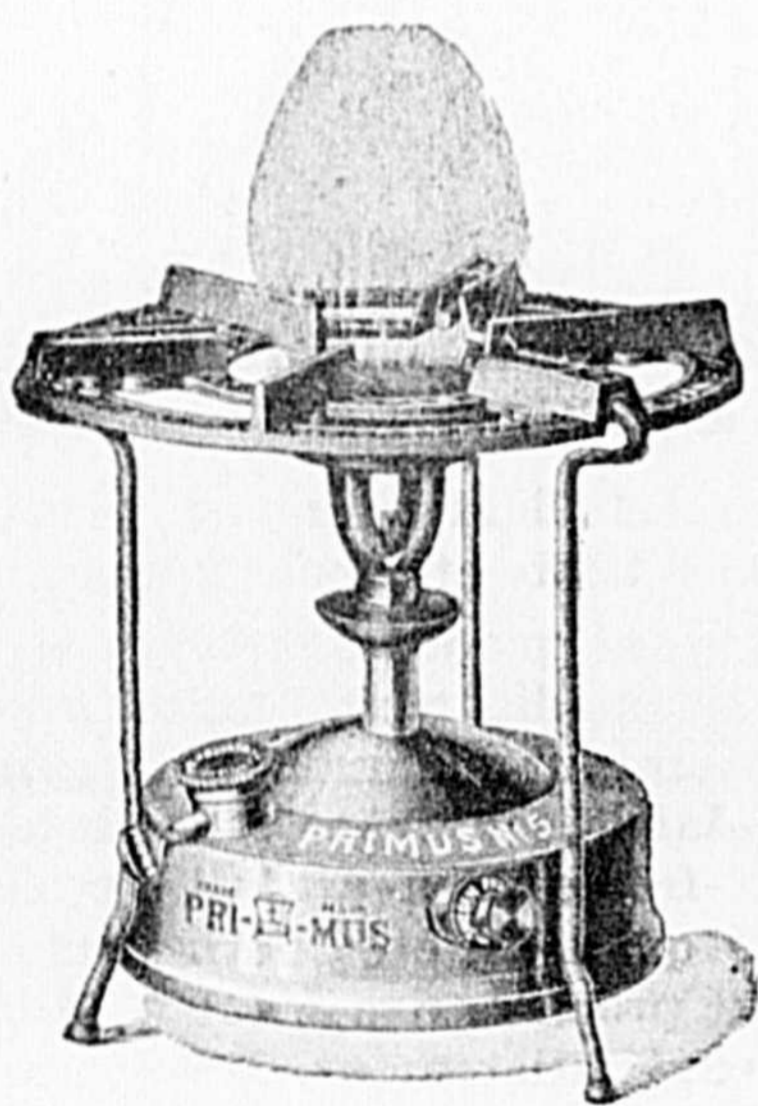
No 1 Jr RONFLANT



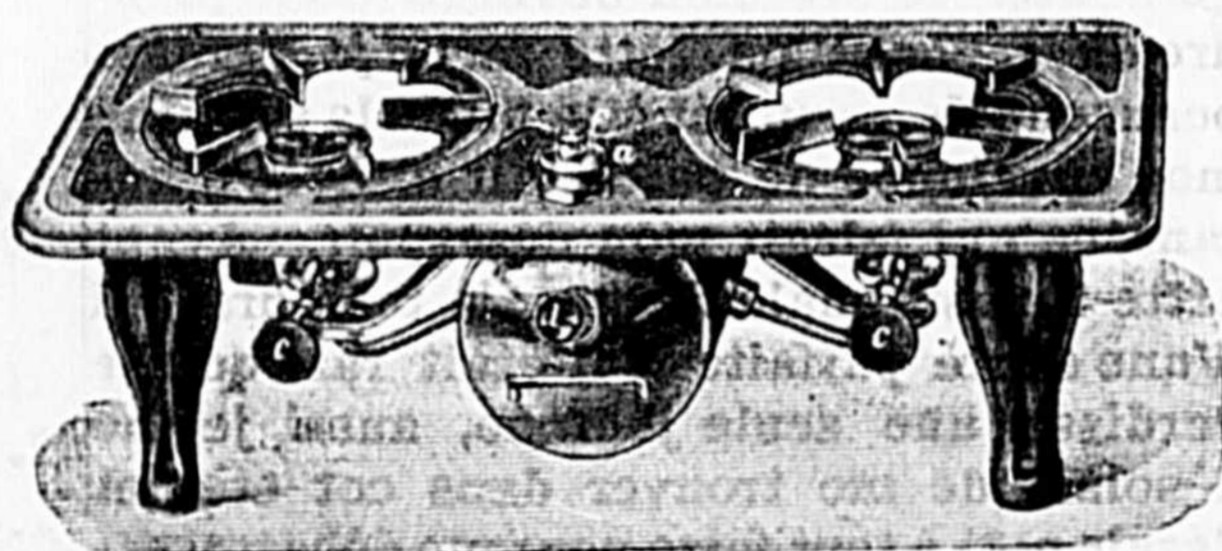
No 120 A UN FEU



IRM No 100  
 IRONFLANT OU SILENCIEUX

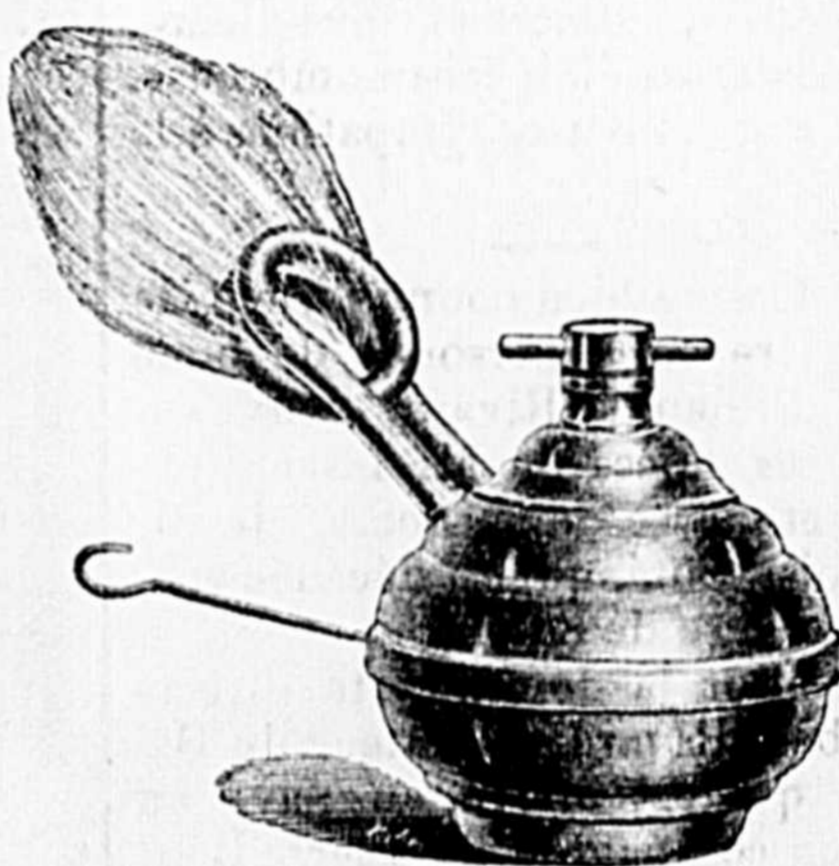


No 5  
 SILENCIEUX



No 512 - A DEUX FEUX

En vente aux magasins  
**S. BOURGEOIS & CIE**  
 Rue St-Antoine, Place du Marché  
**ST-HYACINTHE**



Chalumeau Automatique à  
 gazoline "MATCH"  
 pour l'allumage des poeles

## Le comte Joseph

I

Dans un des faubourgs de Vienne, un homme d'une cinquantaine d'années marchait enveloppé de son manteau et paraissait en proie à de sombres préoccupations et à un profond sentiment de tristesse. Il sortait de l'église Saint-Etienne. Pendant la longue station qu'il avait faite, la neige était tombée à gros flocons et couvrait le sol. Sans en être autrement contrarié, il se dirigeait lentement du côté du bourg c'est ainsi qu'on appelait à Vienne le palais impérial.

Au détour d'une rue, il aperçut un petit garçon de douze à treize ans appuyé sur une borne et pleurant à chaudes larmes.

La gentillesse de cet enfant, sa voix entrecoupée de sanglots lui firent une vive impression, il s'approcha aussitôt, et prenant dans les siennes ses mains glacées par le froid, il lui demanda la cause de son chagrin.

"Tu ne sembles pas né pour le métier que tu fais," dit-il en le voyant solliciter timidement un secours.

"Oh ! certainement non, répondit l'enfant en poussant un gros soupir, les malheurs de ma mère ont pu seuls m'y forcer.

"Et quel est donc ton père, mon pauvre enfant ?

"Mon père est un Français.

"Un Français ?... à Vienne ?... Et ta mère ?

"Ma mère est allemande. Elle était heureuse et à l'aise, car mon père était bon ouvrier, mais les événements de France l'ont forcé de partir. Et depuis lors, ajouta l'enfant en sanglotant plus fort, ma mère est tombée malade de chagrin. Alors, nous avons manqué de pain... et la voyant si faible et si triste, je suis sorti pour demander un secours aux passants... mais tous jusqu'à présent, ont été indifférents à mon malheur et je n'ose plus.

"Pauvre petit ! tiens, porte cette

pièce d'or à ta mère et donne-moi son adresse.

L'enfant secoua joyeusement la neige qui le couvrait et partit en courant, après avoir baisé la main de son bienfaiteur inconnu.

"Bon ! dit celui-ci, il se sauve sans me donner le renseignement que je lui demande, et, le rappelant aussitôt :

"Etourdi ? fit-il, et l'adresse ?

"Oh ! pardon, dit l'enfant honteux, la joie me l'a fait oublier. Ma pauvre mère était si mal, quand je l'ai quittée, que j'étais pressé de la revoir et de lui porter ce ducat tout brillant neuf.

"Bien, mon enfant ! très bien ! et tu dis donc qu'elle demeure....

"Au coin de la rue Impériale, près le palais Estherazi, une vieille maison, au cinquième étage. C'est bien haut, n'est-ce pas ?

"N'importe, mon garçon, mais écoute bien. Tu me dis que ta mère est malade ?

"Oui, mon bon Monsieur.

"Qu'elle a besoin d'un médecin ?

"Oh ! oui, Monsieur.

"Eh bien ! cours d'abord derrière l'église Saint-Etienne, tu demanderas, l'hôtel du docteur Stern, et tu le prieras de la part du comte Joseph, d'aller voir ta mère aussitôt qu'il le pourra. Tu as entendu, pars."

Et l'enfant se sauva en courant.

Aussitôt qu'il fut parti, l'homme au manteau réfléchit un instant, et puis se dirigea vers la demeure qu'on venait de lui indiquer.

II

Arrivé sur le seuil de la vieille maison, il gravit les cinq étages, lentement et avec peine, comme un homme peu habitué à de pareilles ascensions. Il frappa discrètement à la porte ; un bambin de quatre ans à peine vint lui ouvrir et l'introduisit sans autre cérémonie, dans la chambre de sa mère.

A l'aspect de ce pauvre logis, il fut saisi de pitié : la malade, à bout de ressources, avait peu à peu vendu ses bijoux de mariée, ses meubles, et

jusqu'aux objets les plus nécessaires ; on n'y voyait qu'un grabat, deux matelas à terre pour les enfants et trois chaises de paille.

Il s'approcha du lit de la malade, qui le prit pour un médecin qu'elle avait fait prier de venir.

"Ma pauvre femme, quel est le mal que vous ressentez ? lui demanda-t-il avec intérêt, en la laissant dans son erreur.

"Hélas ! Monsieur, répondit-elle j'ai bien peur que la mort seule puisse m'en délivrer ; il est la surtout, ajouta-t-elle, en montrant sa tête et son cœur. Oh ! mes pauvres enfants !

"Il faut prolonger au moins pour eux une vie qui leur est si précieuse ; mais je ne vois pas votre mari, où donc est-il ?

"En France, où l'ont appelé des malheurs de famille et de graves dangers à courir. Peut-être est-il déjà perdu pour moi et pour ses fils.

"Des dangers ? fit le comte en frissonnant, des dangers.... en France ! et de quelle nature ?

"Hélas ! mon bon Monsieur, son père, dévoué au roi Louis XVI, est mort en voulant le défendre ; mon mari aura suivi ou suivra son exemple et y trouvera la même fin. Et moi, pauvre veuve, sans ressources, sans travail, sans force pour en chercher, je mourrai ici de besoin et d'inani-

tion.... Mais mon mari, appelé par un père, a fait son devoir, je ne puis l'accuser. Dieu aura pitié de ces pauvres innocents. Il ne voudra pas qu'une action généreuse soit si mal récompensée.

"N'en doutez pas, ma pauvre femme, dit vivement l'étranger, en se découvrant avec respect devant une si grande infortune, si noblement supportée : Dieu n'abandonne pas ceux qui se dévouent pour leur souverain. Mais revenons à vous : je ne suis point médecin, comme vous le pensez ; votre fils m'a rencontré... par hasard... dans la rue ; il pleurait je l'ai consolé et lui ai indiqué la demeure d'un excellent médecin ; il va rentrer avec lui, et voici de quoi acheter les remèdes qu'il ordonnera, ajouta-t-il en posant quelques ducats dans la main décharnée de la pauvre malade. Vous voyez que Dieu vous a déjà entendue et a commencé à vous exaucer. Ayez donc confiance en moi et donnez-moi des détails sur la mort de votre beau-père et les récits que vous fait votre mari. Je m'y intéresse au plus haut degré.

"Monsieur, lui dit la malade en se soulevant avec peine, que vous êtes charitable et que Dieu qui vous a envoyé vers moi est bon ! Je reconnais bien là sa main.

A suivre

## LES PREVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

Capital Autorisé : \$500,000.00 Actif du Fonds de Pension, le 30 Juin 1913 : \$

PROGRESSION DE LA COMPAGNIE AU 30 JUIN 1913.

	Sections	Sociétaires	Pensions	Actif
1909	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
1910	149	8,540	19,269	76,217.94
1911	224	14,228	30,910	170,670.80
1912	294	19,326	39,211	284,355.82
30 Juin 1913	315	21,947	43,214	347,472.92

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

Bureau-Chef : 85, rue Dalhousie, Québec.

ANTONI LESAGE, Ger.-Gen.

## LA PROVINCIALE

DU CANADA

### ASSURANCE

CONTRE LE FEU, SUR LA VIE, LES ACCIDENTS  
 ET LA MALADIE.

Bureau-Chef : MONTREAL - 160, rue St-Jacques.

A. JODOIN, N. P. - ST-HYACINTHE,  
 Agent pour la ville de St-Hyacinthe

C. A. LETOURNEAU, - STE-MADELEINE,  
 Agent pour le district de St-Hyacinthe

### LE SEPARATEUR "DOMO"

LE MEILLEUR, LE MOINS CHER

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

PRIX DE DETAIL :

Nos.	CAPACITÉ	POUR JUSQU'À	PAR
B	110 lbs.	2 vaches, sans banc	\$15.00
O	150 "	5 " " "	20.00
1	200 "	8 " avec banc	30.00
2	280 "	10 " " "	35.00
3	450 "	15 " " "	50.00
4	660 "	25 " " "	65.00

CATALOGUE ET LISTE DE PRIX SUR DEMANDE.

S'adresser à

LES SEPARATEURS "DOMOS"

EDIFICE DU "COURRIER",

ST-HYACINTHE

### CANADIEN PACIFIQUE A ST-HYACINTHE

1er JUIN 1913

#### HORAIRE

Sujet à changement sans avis préalable heures des départs et des arrivées non-garanties.

DÉPARTS DE ST-HYACINTHE  
 Gare du C. P. R.

Tous les jours, le dimanche excepté.

8.25 A. M., Pour Farnham, Bedford, Stanbridge, St. Jean, Windsor Mills, Foster, Magog, Sherbrooke, Cowansville, Richford, Newport, Portland, Concord, Manchester, Lowell, Boston et la Nouvelle Angleterre.

11.40 A. M., Pour St. Simon, St. Hugues, St. Guillaume et les stations intermédiaires.

3.05 P. M., Pour Farnham, Bedford, Stanbridge, St-Jean, Toronto, Détroit, Chicago, Duluth, St-Paul, Minneapolis, Winnipeg, Vancouver, Foster, Magog, Sherbrooke, St-Jean, N. B., Halifax, N.S., Newport, Waterloo, Knowlton, Concord, Manchester, Lowell, Boston, Springfield, Portland, et la Nouvelle-Angleterre.

7.25 P. M., Pour St-Simon, St-Hugues, St-Guillaume et les Stations Intermédiaires.

ARRIVÉES A ST-HYACINTHE  
 Gare du C. P. R.

Tous les jours, dimanches exceptés.

8.25 A. M., De St-Guillaume, St-Hugues, St-Simon et les Stations Intermédiaires.

11.40 A. M., De Stanbridge, Bedford, Farnham, Sherbrooke, Magog, Knowlton, Drummondville, Windsor Mills, Waterloo, St-Jean, N. B., Halifax, N. S., Cowansville, Newport, Portland, Springfield, Boston, Lowell, Manchester, Concord, Duluth, Minneapolis, St-Paul, etc.

3.05 P. M., De St-Guillaume, St-Hugues et les Stations Intermédiaires.

7.25 P. M., De Stanbridge, Bedford, Ottawa, Montréal, Farnham, St-Jean, Foster, Magog, Sherbrooke, etc.

#### MONTREAL

Départ de Montréal pour l'Ouest  
 Gare Windsor 9.45 a. m., et 9.45 p. m.

Pour billets et renseignements s'adresser à

L. BARCLOUX,

Agent des Billets.

ALFRED HAMEL,

Agent pour la Ville.

### EMILE SOLIS

Libraire en gros et en détail.

Rue Cascades, - ST-HYACINTHE.

Assortiment complet de TAPISSERIES, ARTICLES DE BUREAUX, FOURNITURES CLASSIQUES, LIVRES, OBJETS DE PIÉTÉ et de FANTAISIE, etc.

Hulle d'olive pour Sanctuaire. Livres de récompenses.

Une visite est sollicitée.

### HORACE ST-GERMAIN,

NOTAIRE.

ASSURANCES. - PRETS D'ARGENT.

7 RUE ST-DENIS, ST-HYACINTHE.

Ancien Bureau "Départ St-Germain"

### GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

HORAIRE DES TRAINS

#### ALLANT À L'EST

8.33 A. M. - Tous les jours pour St-Liboire, Acton Vale, Richmond. (Excepté le dimanche) pour Victoriaville, Lévis et Québec.

9.05 A. M. - Tous les jours pour Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston, Portland. (Excepté le dimanche), pour Victoriaville, Lévis et Québec.

5.38 P. M. - Tous les jours, (excepté le dimanche), pour Acton-Vale, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island-Pond.

9.30 P. M. - Tous les jours pour Acton-Vale, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston, Portland.

3.15 P. M. - Venant de Montréal et gares intermédiaires, samedi seulement.

1.20 Venant de Montréal et gares intermédiaires, tous les jours.

#### ALLANT À L'OUEST

6.12 A. M. - Tous les jours pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

7.30 A. M. - Tous les jours (excepté le dimanche), pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

11.43 A. M. - Tous les jours (excepté le dimanche), pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

5.00 P. M. - Tous les jours pour St-Lambert et Montréal seulement.

5.47 P. M. - Tous les jours pour Ste-Madeleine, Belœil, St-Lambert et Montréal.

8.00 P. M. - Allant à Montréal et gares intermédiaires, dimanche seulement.

2.30 P. M. - Tous les jours (dimanche excepté) Ste-Madeleine, Belœil, St-Lambert, Montréal.

#### CHEMIN DE FER DU

Quebec Montreal & Southern

Horaires du train corrigés au 29 sept. 1912

Tous les jours dimanches exceptés

VENANT DU SUD, ALLANT AU NORD

ARR. à 8.20 a. m.

" " 3.15 p. m. DÉPART à

8.40 a. m. - Pour St-Jules, St-Al

5.05 p. m. m. Sorel, et Stations

intermédiaires.

VENANT DU NORD, ALLANT AU SUD

ARR. à 8.10 a. m.

" " 5.15 p. m. DÉPART à

10.00 a. m. - Pour Saint-

5.40 p. m. D. m. m. m.

Rougemont, Ste-Angèle,

le, Iperville, Sabrevois,

les points de la Nouvelle

Angleterre par le chemin

de Fer Rutland.

Central Vermont et

Canadian Pacific.

N. J. FERGUSON,

Agent Général des Passages,

MONTREAL.

L. J. BOURBEAU, Agent Local.

Tel. 28

#### AUTRES CHEMINS DE FER

Les trains passent St-Hyacinthe

tous les jours comme suit :

O. P. R. - Allant à St-Hugues, etc.

11.40 et 7.22 P. M.

Allant à Farnham, etc. : 8.50 A. M.

et 3.15 P. M.

I. O. R. - Allant à Montréal, 8.43

A. M., 5.13, P. M., 6.29, A. M.

Allant à l'Est, 9.30, a. m., 8.33, p. m.

8.18, p. m. (Nicolet).